



p. B. 51.13.09.

p. B. 15.50.4 (Su.) ✓

Berne, le 21 avril 1965.

MC/vo

a.a.

Note au Chef du Département  

Copie à Monsieur Lindt, Délégué à la Coopération technique.

- au Service politique Est
- à Monsieur l'Ambassadeur Stopper
- à Monsieur le Ministre Jolles
- à l'Ambassade de Suisse, Stockholm.

Visite de l'Ambassadeur de Suède.

L'Ambassadeur de Suède m'entretient des questions suivantes:

1° DAC.

Le gouvernement suédois a maintenant décidé de joindre le DAC. Il va entreprendre les formalités nécessaires. Il souhaiterait se trouver en notre compagnie et retarderait un peu son adhésion si nous étions prêts à le suivre. Il ne pourrait toutefois pas attendre trop longtemps car sa décision a déjà été publiée. D'autre part, cette décision a été prise en relation avec la réforme du service suédois de l'assistance technique qui entrera prochainement en vigueur. Ce service sera développé et disposera de moyens beaucoup plus importants.

Je réponds qu'une adhésion éventuelle de la Suisse au DAC ne se heurterait pas à des objections de principe. Toutefois, nous ne sommes pas encore convaincus qu'il y ait un intérêt pour nous à devenir membre de cette association. Cette question est encore à l'examen. Nous ne voudrions donc pas retenir les Suédois ce qui impliquerait pour nous en quelque sorte l'engagement de les suivre à brève échéance. Tout en étant très sensible à l'offre suédoise, il me paraît préférable que nous conservions chacun notre liberté d'action.

M. Stackelberg prend note et me dit que dans ces



A.C. 41.780.09. ✓

conditions le gouvernement suédois ira probablement de l'avant et adhérera formellement au DAC dans un avenir assez proche.

2^o Coopération militaire.

p.B. 51.13 09.
La proposition suisse d'avoir à un niveau élevé un échange de vues sur les possibilités de développer la coopération militaire entre les deux pays a soulevé beaucoup d'intérêt à Stockholm. Le Ministère des Affaires étrangères demande s'il pourrait bientôt recevoir la notice que nous lui avons promise à ce sujet.

Je réponds que cette notice est en préparation. Notre intention est de la remettre prochainement à Stockholm. Je dis à M. Stackelberg que nous l'aviserons lorsqu'elle sera prête.

3^o Séjour en Suisse de M. Nilsson.

p.B. 45.50.4. (Su)
M. Nilsson a été très content de son séjour en Suisse. Les entretiens qu'il a eus avec le Chef du Département l'ont beaucoup intéressé. Après avoir quitté Berne, il a trouvé à Rive-Reine le calme nécessaire pour décider avec ses collaborateurs un important revirement diplomatique. Ce revirement comprendra Berne car M. Stackelberg a déjà dépassé l'âge de la retraite. Il quittera probablement la Suisse dans le courant de l'automne.

Micheli